



Confédération syndicale internationale
CONSEIL GÉNÉRAL

Bruxelles, Belgique, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2017

Point 13 à l'ordre du jour

Rapports

(b) Jeunes travailleurs: rapport de la 10^e Réunion du Comité de la jeunesse de la CSI (Washington, États-Unis, 12-15 décembre 2016)

1. En l'absence du président et du vice-président du Comité, la réunion a été présidée par Anna Fendley (AFL-CIO, États-Unis), qui est membre titulaire du Comité. Le projet d'ordre du jour a été adopté. Le rapport de la 9^e Réunion du Comité de la jeunesse de la CSI a été adopté.
2. Adjele Fafa Mensah-Assiakoley (CSI Afrique), Monica Quesada (CSA), Lena Yuliana (KSPI, Indonésie) et Goda Neverauskaite (CRPE) ont présenté des comptes rendus mis à jour des activités des jeunes travailleurs réalisées en Afrique, dans les Amériques, en Asie-Pacifique et en Europe, respectivement. Ronja Enders (DGB, Allemagne) a présenté une mise à jour des principales priorités du Plan d'action du Comité des jeunes de la CES.
3. Dino Corell du bureau de l'OIT à New York a présenté l'[Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes](#), menée sous les auspices de l'OIT. Il s'agit du premier effort global de l'ensemble du système des Nations unies pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le monde entier. L'initiative vise aussi à contribuer à l'accomplissement du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Le Comité a reconnu qu'il s'agissait d'une opportunité importante en vue d'une collaboration plus étroite entre lui-même et l'OIT.

Nos démocraties sont menacées – luttons pour la démocratie ; organisons-nous !

4. Le Comité a partagé ses préoccupations concernant la résurgence du populisme d'extrême droite, de l'autoritarisme, de la xénophobie, du patriarcat, de la misogynie et de la violence sexiste. Face au pouvoir croissant des entreprises et aux attaques fréquentes contre les droits des travailleurs et les droits syndicaux – y compris le droit de grève – les syndicats éprouvent de plus en plus de difficulté à organiser les travailleurs, a fortiori les jeunes travailleurs. Dans le même temps, les jeunes se sentent frustrés par le chômage de longue durée, le sous-emploi, l'insécurité économique et le manque d'emplois décents. Se sentant privés de leurs droits par la classe politique, beaucoup d'entre eux se radicalisent. Et bien que les syndicats aient cherché à s'attaquer à ces défis à travers l'éducation, des campagnes de sensibilisation, le dialogue social et l'organisation, nos démocraties paraissent toujours extrêmement fragiles. Le moment est venu d'agir !
5. Le Comité a reçu une mise à jour du programme « Organisez-vous ! » s'adressant aux jeunes travailleurs. Le Comité est convenu du fait que l'organisation des jeunes travailleurs constituait de plus en plus une priorité syndicale. Dans la discussion qui s'est ensuivie, les membres du Comité ont partagé ce qui suit :
 - Allemagne : Il y a une reconnaissance que l'organisation doit être modernisée et que les syndicats doivent être rendus plus attractifs aux yeux des jeunes.
 - Canada : La CTC n'est pas dotée d'un département de l'organisation pour l'instant. L'organisation figurera, néanmoins, au nombre des principales priorités lors de la

prochaine Convention de la CTC. Les questions concernant l'éducation pour les jeunes feront partie des efforts d'organisation des syndicats.

- Sénégal : La coalition de syndicats au Sénégal a contribué au renforcement de l'action des syndicats dans le domaine de l'organisation. Elle a aussi aidé à mobiliser des ressources pour l'organisation.
- Tunisie : Les syndicats ont pu observer que des travailleurs d'un très jeune âge – moins de 28 ans – rejoignent leurs rangs.
- Pakistan : Les Comités d'organisation mis sur pied durant la période 2012-2016 ont joué un rôle déterminant dans la syndicalisation des jeunes travailleurs à travers un vaste éventail de secteurs.
- Ukraine : Il est nécessaire de mettre sur pied des académies d'organisation pour tous les syndicats, en particulier ceux qui ont perdu de nombreux membres au cours des dernières années.
- Philippines : SENTRO a accordé la priorité aux activités s'adressant aux jeunes, y compris dans le domaine de la formation au leadership, les activités de campagne et de formation pour les jeunes. Le syndicat donne aussi l'exemple dès lors que les jeunes constituent 34% du personnel et que trois membres du personnel sont spécifiquement dédiés à l'organisation des jeunes.
- CSI-Afrique : Il est nécessaire de créer une Académie d'organisation pour les jeunes travailleurs en Afrique.
- CRPE : L'Académie d'organisation du CRPE pour les jeunes travailleurs et les matériels produits sur l'organisation des jeunes travailleurs ([Introducing unions to young people](#), [Best organising practices in Russia](#)) ont contribué à développer les capacités des affiliées, ainsi que leur engagement dans l'organisation des jeunes travailleurs.

6. Le Comité a été informé des discussions et débats récents sur l'avenir du travail, y compris le document de position de la CSI intitulé « The Future of Work : A Global Deal », qui a été approuvé à l'occasion de la 16^e Réunion du Conseil général de la CSI. À l'issue de la discussion qui s'est ensuivie, les membres du Comité en provenance de l'Allemagne et du Canada ont partagé leurs expériences syndicales autour du thème de l'avenir du travail, par exemple en Allemagne, le syndicat DGB a réalisé une étude sur l'économie du partage et a élaboré un document de position sur les jeunes travailleurs et l'avenir du travail ; au Canada, les syndicats mènent des recherches exhaustives sur l'économie du partage et les protections des travailleurs, notamment autour de la définition de la relation employé-employeur. Le Comité a partagé les perspectives et les priorités des jeunes travailleurs eu égard aux politiques syndicales et à l'action sur le thème de l'avenir du travail, notamment :

- Promouvoir un modèle de développement durable différent ;
- S'attaquer aux effets du changement climatique dans toutes les discussions sur l'avenir du travail ;
- Formaliser l'économie informelle et éradiquer le travail précaire sous toutes ses formes ;
- Organiser les jeunes travailleurs dans les emplois liés aux plateformes-réseaux et les emplois verts ;
- Organiser les jeunes travailleurs dans l'économie informelle ;
- Appliquer les méthodes et stratégies d'organisation et les enseignements tirés d'un secteur (par exemple l'économie du partage) à un autre secteur (par exemple l'économie verte) ;
- Construire la solidarité internationale entre les jeunes travailleurs.

7. Le Comité a discuté du programme, des objectifs, des résultats anticipés et du document de travail du Forum politique et économique des jeunes de la CSI, d'une durée de deux jours et demi. Le

Comité est convenu que le document de travail se présentera sous forme d'un programme d'action sur deux ans, qui reflétera les engagements et les priorités d'action du Comité jusqu'à la fin de son mandat, en 2018.

8. Le Forum politique et économique des jeunes de la CSI (13-15 décembre 2016) qui s'est tenu dans la foulée de la réunion du Comité a approuvé le programme de deux ans intitulé [Notre programme économique et politique pour les jeunes travailleurs](#) et élaboré un plan d'action sur deux ans.

Y/MT – 3 novembre 2017